



SARL LANSON GASTRONOMIE

110, rue des Blancs-Vilains
93100 MONTREUIL

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2008

PRIMAUDIT INTERNATIONAL

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois - 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 42 78 16 76 Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : primaudit@primaudit.fr

SARL au capital de 914 700 € - 442 738 837 RCS Paris - APE 741 C

Membre des réseaux Sigma Audit International et Intercontinental Grouping of Accountants and lawyers

Membre du réseau



Membre du réseau



LANSON GASTRONOMIE SARL

Sommaire

Soldes intermédiaires de gestion	1
Bilan	3
ACTIF	3
Actif immobilisé	3
Actif circulant	3
PASSIF	4
Capitaux Propres	4
Provisions pour risques et charges	4
Emprunts et dettes	4
Compte de résultat	5
Annexes	7
Bilan détaillé	13
ACTIF	13
Actif immobilisé	13
Actif circulant	13
PASSIF	15
Capitaux Propres	15
Provisions pour risques et charges	15
Emprunts et dettes	15
Compte de résultat détaillé	17
Liste des Immobilisations	20
Liasse Fiscale	23



ATTESTATION

d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la **SARL LANSON GASTRONOMIE** pour l'exercice du **1er octobre 2007 au 30 septembre 2008** et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent **12 pages**, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	203.167 €
- Chiffre d'affaires	1.279.861 €
- Résultat net comptable, Bénéfice	6.720 €

Fait à Paris
le 13 janvier 2009

Marie-Jeanne THIZY

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	du 01/10/2006 au 30/09/2007 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	1 279 861	1 184 686	95 175	8.03
- Coût direct d'achat	538 616	495 330	43 286	8.74
+/- Variation du stock de marchandises	-1 610	4 261	- 5 871	-137.78
Marge commerciale (I)	742 855	685 094	57 761	8.43
Taux de marge commerciale	58,04 %	57,83 %		
+ Production vendue				
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice				
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)				
Taux de marge brute sur production	%	%		
Marge brute globale (I + II)	742 855	685 094	57 761	8.43
Taux de marge brute globale	58,04 %	57,83 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	136 367	130 560	5 807	4.45
Valeur ajoutée produite	606 488	554 535	51 953	9.37
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	47,39 %	46,81 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	25 558	31 265	- 5 707	-18.25
- Salaires et traitements	373 463	323 466	49 997	15.46
- Charges sociales	155 750	143 771	11 979	8.33
Excédent brut d'exploitation	51 717	56 033	- 4 316	-7.70
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	4,04 %	4,73 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	43 427	46 622	- 3 195	-6.85
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	97	5	92	n/s
- Autres charges de gestion courante	106	113	- 7	-6.19
+ Transfert de charges d'exploitation	2 215	2 700	- 485	-17.96
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	10 496	12 002	- 1 506	-12.55
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	0,82 %	1,01 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	38	31	7	22.58
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	2 516	2 578	- 62	-2.40
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	8 019	9 456	- 1 437	-15.20
Résultat courant / chiffre d'affaires	0,63 %	0,80 %		

	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	du 01/10/2006 au 30/09/2007 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	79	67	12	17.91
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-79	-67	- 12	17.91
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	1 220	1 438	- 218	-15.16
Résultat net Comptable	6 720	7 951	- 1 231	-15.48
Résultat net / chiffre d'affaires	0,53 %	0,67 %		

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	6 283		6 283	6 283	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances & acomptes sur immo. Incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillage industriels	161 716	136 357	25 359	23 971	1 388
Autres immobilisations corporelles	337 269	236 220	101 049	106 686	- 5 637
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres Participations	457		457	457	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 571		2 571	2 456	115
TOTAL (I)	508 296	372 576	135 720	139 854	- 4 134
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	16 130		16 130	14 520	1 610
Avances & acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 000		2 000		2 000
. Personnel	2 200		2 200	1 600	600
. Organismes sociaux	565		565	318	247
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 880		4 880	4 698	182
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	798		798	798	
Disponibilités	31 197		31 197	60 224	- 29 027
Charges constatées d'avance	9 677		9 677	8 433	1 244
TOTAL (II)	67 447		67 447	90 592	- 23 145
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	575 743	372 576	203 167	230 446	- 27 279

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	7 622	7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762	762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	96 422	88 471	7 951
Résultat de l'exercice	6 720	7 951	- 1 231
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	111 526	104 807	6 719
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	36 726	68 652	- 31 926
. Découverts, concours bancaires	90	83	7
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		14	- 14
. Associés			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669	108	561
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	15 337	13 599	1 738
. Organismes sociaux	29 673	28 353	1 320
. Etat, impôts sur les bénéfices	140	1 438	- 1 298
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 006	13 393	- 4 387
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	91 640	125 640	- 34 000
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	203 167	230 446	- 27 279

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	1 279 861		1 279 861	1 184 686	95 175
Production vendue biens					8.03
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets	1 279 861		1 279 861	1 184 686	95 175
					8.03
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			2 215	2 700	- 485
Autres Produits			97	5	92
					n/s
Total des produits d'exploitation			1 282 173	1 187 391	94 782
					7.98
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			538 616	495 330	43 286
Variation de stock (marchandises)			-1 610	4 261	- 5 871
					8.74
Achats de matières premières et autres approvisionnements					-137.78
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			136 367	130 560	5 807
Impôts, taxes et versements assimilés			25 558	31 265	- 5 707
					4.45
Salaires et traitements			373 463	323 466	49 997
Charges sociales			155 750	143 771	11 979
					15.46
Dotations aux amortissements sur immobilisations			43 427	46 622	- 3 195
Dotations aux provisions sur immobilisations					8.33
Dotations aux provisions sur actif circulant					-6.85
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			106	113	- 7
					-6.19
Total des charges d'exploitation			1 271 677	1 175 389	96 288
					8.19
RESULTAT EXPLOITATION			10 496	12 002	- 1 506
					-12.55
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			38	31	7
					22.58
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			38	31	7
					22.58
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			2 516	2 578	- 62
					-2.40
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			2 516	2 578	- 62
					-2.40
RESULTAT FINANCIER			-2 477	-2 547	70
					-2.75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			8 019	9 456	- 1 437
					-15.20

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnels sur opérations de gestion	79	67	12	17.91
Charges exceptionnels sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	79	67	12	17.91
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-79	-67	- 12	17.91
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	1 220	1 438	- 218	-15.16
Total des Produits	1 282 212	1 187 422	94 790	7.98
Total des charges	1 275 492	1 179 471	96 021	8.14
RESULTAT NET	6 720	7 951	- 1 231	-15.48
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

LANSON GASTRONOMIE SARL

ANNEXE

Période du 01/10/2007 au 30/09/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2008 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2007 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 203 166,87 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 6 719,70 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/12/2008 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

LANSON GASTRONOMIE SARL

ANNEXE

Période du 01/10/2007 au 30/09/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 6 283 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	6 283		6 283	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	6 283		6 283	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 508 296 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 283			6 283
Immobilisations corporelles	459 806	39 178		498 984
Immobilisations financières	2 914			3 028
TOTAL	469 003	39 178		508 296

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 372 576 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	329 149	43 427		372 576
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	329 149	43 427		372 576

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	6 283	0	6 283	Non amortiss.
Matériel industriel	161 716	136 357	25 359	de 3 à 8 ans
Installations générales	269 223	168 173	101 049	de 4 à 10 ans
Matériel de transport	66 670	66 670	0	de 2 à 4 ans
Mat.bureau & informatique	1 377	1 377	0	3 ans
TOTAL	505 268	372 576	132 691	

LANSON GASTRONOMIE SARL

ANNEXE

Période du 01/10/2007 au 30/09/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 21 894 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 571		2 571
Actif circulant & charges d'avance	19 323	19 323	
TOTAL	21 894	19 323	2 571

3.4 - Charges constatées d'avance = 9 677 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

LANSON GASTRONOMIE SARL

ANNEXE

Période du 01/10/2007 au 30/09/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 622 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,24	7 620
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,24	7 620

4.2 - Etat des dettes = 91 640 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	36 816	27 453	9 363	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	669	669		
Dettes fiscales & sociales	54 156	54 156		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	91 640	82 277	9 363	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 30 394 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	90
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	669
Dettes fiscales & sociales	29 635
Autres dettes	
TOTAL	30 394

LANSON GASTRONOMIE SARL

ANNEXE

Période du 01/10/2007 au 30/09/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 279 861 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 279 861	100,00 %
TOTAL	1 279 861	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 220 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	10 496	1 592	8 904
Résultat financier	-2 477	-372	-2 105
Résultat exceptionnel	-79		-79
Participation des salariés			
TOTAL	7 940	1 220	6 720

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

LANSON GASTRONOMIE SARL

ANNEXE

Période du 01/10/2007 au 30/09/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 9 677 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charg.constatees d_avance(486000)	107
Cca papiers/embal/ficelle(486068)	7 180
Cca loyers(486132)	223
Cca maintenance(486156)	64
Cca assurances(486160)	1 894
Cca medecine travail(486475)	209
TOTAL	9 677

8.2 - Charges à payer = 30 394 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	90
Interets courus a payer(518600)	90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	669
Fnp autres(408188)	669
Dettes fiscales et sociales :	29 635
Provisions congés a payer(428200)	12 732
Personnel autres charges a payer(428600)	2 605
Charges sociales s/ prov.congés a payer(438200)	5 292
Charges fiscales s/ charges a payer(448600)	3 330
Cap taxe d'apprentissage(448612)	1 808
Cap formation continue(448613)	2 385
Cap organic(448671)	1 483
TOTAL	30 394

Bilan détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial 207000 FONDS COMMERCIAL	6 283 6 283		6 283 6 283	6 283 6 283	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances & acomptes sur immo. incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillage industriels 215400 MATERIEL INDUSTRIEL 281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	161 716 161 716	136 357 136 357	25 359 161 716 -136 357	23 971 149 158 -125 186	1 388
Autres immobilisations corporelles 218100 INSTALLATIONS GENERALES 218200 MATERIEL DE TRANSPORT 218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE 281810 AMORT INSTALLATIONS GENERALES 281820 AMORT MATERIEL TRANSPORT 281830 AMORT BUREAU INFORMATIQUE	337 269 269 223 66 670 1 377	236 220 168 173 66 670 1 377	101 049 269 223 66 670 1 377 -168 173 -66 670 -1 377	106 686 242 603 66 670 1 377 -135 916 -66 670 -1 377	- 5 637
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres Participations 261000 TITRES DE PARTICIPATION	457 457		457 457	457 457	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières 275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 571 2 571		2 571 2 571	2 456 2 456	115 115
TOTAL (I)	508 296	372 576	135 720	139 854	- 4 134
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Marchandises 370000 STOCKS DE MARCHANDISES	16 130 16 130		16 130 16 130	14 520 14 520	1 610 1 610
Avances & acomptes versés sur commandes					
Créances Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs 404000 FOURNISSEURS D IMMO.	2 000 2 000		2 000 2 000		2 000 2 000
. Personnel 425000 PERSONNEL AV.ET ACOMPTES	2 200 2 200		2 200 2 200	1 600 1 600	600 600
. Organismes sociaux 437210 AGRR PREVOYANCE	565 565		565 565	318 318	247 247
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445660 TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS ET SERVICES 445670 CREDIT DE TVA A REPORTER 445860 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	4 880 160 4 303 417		4 880 160 4 303 417	4 698 4 164 534	182
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement 504000 PARTS BRED	798 798		798 798	798 798	
Disponibilités 512100 BANQUE BRED 530000 CAISSE	31 197 17 154 14 043		31 197 17 154 14 043	60 224 35 098 25 126	- 29 027
Charges constatées d'avance 486000 CHARG.CONSTATEES D AVANCE 486068 CCA PAPIERS/EMBAL/FICELLE 486132 CCA LOYERS 486156 CCA MAINTENANCE 486160 CCA ASSURANCES 486281 CCA COTISATIONS 486475 CCA MEDECINE TRAVAIL	9 677 107 7 180 223 64 1 894 209		9 677 107 7 180 223 64 1 894 209	8 433 109 6 180 62 1 902 31 149	1 244
TOTAL (II)	67 447		67 447	90 592	- 23 145
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	575 743	372 576	203 167	230 446	- 27 279

Bilan détaillé (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros) 101000 CAPITAL	7 622 7 622	7 622 7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale 106110 RESERVE LEGALE	762 762	762 762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau 110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	96 422 96 422	88 471 88 471	7 951 7 951
Résultat de l'exercice	6 720	7 951	- 1 231
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	111 526	104 807	6 719
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts 164850 PRET ARTISAN 28000 E 164860 PRET INSTALLATION 80000 E	36 726 36 726	68 652 5 621 63 031	- 31 926 36 726
Découverts, concours bancaires 518600 INTERETS COURUS A PAYER	90 90	83 83	7 7
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers 168800 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS		14 14	- 14 - 14
Associés			

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)	Variation
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 408188 FNP AUTRES	669 669	108 108	561 561
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	15 337	13 599	1 738
428200 PROVISIONS CONGES A PAYER	12 732	11 029	
428600 PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	2 605		
428610 CAP IND KMS		2 570	
. Organismes sociaux	29 673	28 353	1 320
431000 SECURITE SOCIALE	11 038	11 328	
437250 AGF	1 149	1 344	
437310 CAISSE DE RETRAITE CADRES CGROR	1 549	1 231	
437350 CAISSE DE RETRAITE SALARIES RIPS	7 146	6 536	
437380 CAISSE RETRAITE COMPLEMENTAIRE LA SUISSE	2 018	1 604	
437400 ASSEDIC	1 481	1 440	
438200 CHARGES SOCIALES S/ PROV. CONGES A PAYER	5 292	4 871	
. Etat, impôts sur les bénéfices	140	1 438	- 1 298
444000 ETAT IMPOTS SUR BENEFICES	140	1 438	- 1 298
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 006	13 393	- 4 387
448600 CHARGES FISCALES S/ CHARGES A PAYER	3 330		
448612 CAP TAXE D'APPRENTISSAGE	1 808	1 587	
448613 CAP FORMATION CONTINUE	2 385	3 070	
448651 CAP TAXE PROFESSIONNELLE		7 363	
448671 CAP ORGANIC	1 483	1 373	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	91 640	125 640	- 34 000
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	203 167	230 446	- 27 279

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	1 279 861		1 279 861	1 184 686	95 175	8.03
707100 VENTES MARCHANDISES	5 466		5 466	550		
707101 VENTES BOURG LA REINE	462 956		462 956	444 623		
707102 VENTES PAVILLON	310 781		310 781	298 048		
707103 VENTES ANTONY	500 659		500 659	441 466		
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffre d'affaires Net	1 279 861		1 279 861	1 184 686	95 175	8.03

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charge	2 215	2 700	- 485	-17.96
791000 TRANSFERT CHARGES EXPLOIT	415			
791642 AVANTAGES NATURE NOURRITURE ET LOGEMENT	1 800	1 800		
791645 REMBOURSEMENT SECURITE SOCIALE		900		
Autres Produits	97	5	92	n/s
758000 PRODUITS DIVERS GESTION	97	5	92	n/s
Total des produits d'exploitation	1 282 173	1 187 391	94 782	7.98
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	538 616	495 330	43 286	8.74
607100 ACHATS FABRICATION 5.5 %	449 848	361 193		
607300 ACHATS REVENTE AUTRES	87 590	133 881		
607800 FRAIS ACCESSOIRES	1 177	256		
Variation de stock (marchandises)	-1 610	4 261	- 5 871	-137.78
603700 VARIATION STOCK MARCHANDISES	-1 610	4 261	- 5 871	-137.78
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approv.				
Autres achats et charges externes	136 367	130 560	5 807	4.45
606100 EDF, GAZ, EAU	17 988	13 686		
606300 FOURNITURES ENTRETIEN	18 932	14 760		
606800 PAPIERS, EMBALLAGES	24 941	23 659		
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	11 414	8 716		
613210 LOCATIONS PLACES MARCHES	14 285	14 160		
613500 LOCATIONS MOBILIERES	5 959	5 842		
615200 ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERES	705	6 760		
615500 ENTRETIEN BIENS MOBILIERES	3 073	7 669		
615600 MAINTENANCE	919	2 288		
615800 REPARATIONS VEHICULES	3 892	4 573		
616000 PRIMES D'ASSURANCES	7 141	6 180		
622600 HONORAIRES	11 120	7 814		
622700 FRAIS ACTE & CONTENTIEUX	62			
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	433			
623700 PUBLICITE PUBLICATIONS...	457	357		
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	9 800	8 929		
626000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	549	627		
627000 SERVICES BANCAIRES	4 542	4 445		
628000 COTISATION	156	94		
Impôts, taxes et versements assimilés	25 558	31 265	- 5 707	-18.25
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 526	2 309		
631300 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 969	3 545		
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	17 016	21 015		
635130 IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE	2 000	2 500		
637100 ORGANIC	2 047	1 896		

	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)	Variation	%
Salaires et traitements	373 463	323 466	49 997	15.46
641100 SALAIRES	371 333	320 134		
641200 CONGES PAYES	1 703	2 913		
641400 PRIMES DE TRANSPORT	427	419		
Charges sociales	155 750	143 771	11 979	8.33
645100 COTISATIONS URSSAF	96 284	89 700		
645200 COTISATIONS MUTUELLES		2 955		
645210 COTISATIONS AGRR PREVOYANCE	2 431	2 207		
645310 COTISATIONS RETRAITE CADRES	8 408	7 532		
645350 COTISATIONS RETRAITE SALAIRES	17 831	15 253		
645400 COTISATIONS ASSEDIC	11 567	9 580		
645500 COTISATIONS SUISSE RETRAITE COMPLEMENT.	12 393	11 030		
645800 COTISATIONS AGF PREVOYANCE	5 415	3 590		
647500 MEDECINE TRAVAIL	1 000	593		
648000 CHARGES SOCIALES SIPROV. CP ET PRIMES	421	1 331		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	43 427	46 622	- 3 195	-6.85
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	43 427	46 622	- 3 195	-6.85
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	106	113	- 7	-6.19
654100 PERTES/CREANCES IRRECOURV	105	109		
658000 CHARGES DIVERSES	1	4		
Total des charges d'exploitation	1 271 677	1 175 389	96 288	8.19
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 496	12 002	- 1 506	-12.55
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés	38	31	7	22.58
764000 REVENUS VALEURS MOBILIERES		31	7	22.58
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	38			
Reprises sur provisions et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers	38	31	7	22.58
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 516	2 578	- 62	-2.40
661100 INTERETS EMPRUNTS	2 516	2 578	2 516	
668800 Arrondis de conversion		0		
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières	2 516	2 578	- 62	-2.40
RESULTAT FINANCIER	-2 477	-2 547	70	-2.75

	Exercice clos le 30/09/2008 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2007 (12 mois)	Variation	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 019	9 456	- 1 437	-15.20
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion <i>671100 CHARG.EXC./OP.GESTION</i>	79 79	67 67	12 12	17.91 17.91
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	79	67	12	17.91
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-79	-67	- 12	17.91
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices <i>695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES</i>	1 220 1 220	1 438 1 438	- 218 - 218	-15.16 -15.16
Total des Produits	1 282 212	1 187 422	94 790	7.98
Total des charges	1 275 492	1 179 471	96 021	8.14
RESULTAT NET	6 720	7 951	- 1 231	-15.48
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Liasse Fiscale

AGREMENT DGI C5108.10013
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

D.G.I N°2050 2008

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Expert-comptables Janvier 2008

Désignation de l'entreprise : LANSON GASTRONOMIE SARL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 110 rue des Blancs-Vilains 93100 MONTREUIL SOUS BOIS Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 37889649200014 Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 0 0 9 2 0 0 8		3 0 0 9 2 0 0 7	
		Brot	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AI	AI	6 283	6 283	6 283	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	161 716	136 357	25 359	23 971
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	337 269	236 220	101 049	106 686
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV	457		457	457	
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	2 571		2 571	2 456	
TOTAL (II)	BJ	508 296	372 576	135 720	139 854		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	16 130		16 130	14 520
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY					
Autres créances (3)	BZ	CA	9 646		9 646	6 617	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	798		798	798	
Disponibilités	CF	CG	31 197		31 197	60 224	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 677		9 677	8 433	
TOTAL (III)	CJ	67 447		67 447	90 592		
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	575 743	372 576	203 167	230 446		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	2 571	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Expert-comptable, juin 2008

Désignation de l'entreprise		LANSON GASTRONOMIE SARL		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622...)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	96 422	88 471	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 720	7 951	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	111 526	104 807
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 816	68 735	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		14	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	669	108	
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 156	56 783	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	91 640	125 640	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	203 167	230 446	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	82 277	88 393		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	90	83		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGI C5108.10013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I N°2052 2008

Désignation de l'entreprise :		Exercice N				Néant	*
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 279 861	FB	FC	1 279 861	1 184 686
	Production vendue	biens*	PD	PE	PF		
		services*	PG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 279 861	FK	FL	1 279 861	1 184 686
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	2 215	2 700
	Autres produits (1) (11)				FQ	97	5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 282 173	1 187 391
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	538 616	495 330
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(1 610)	4 261
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	136 367	130 560
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	25 558	31 265
	Salaires et traitements*				FY	373 463	323 466
	Charges sociales (10)				FZ	155 750	143 771
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*	GA	43 427	46 622
				- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)	AZ			GE	106	113
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 271 677	1 175 389
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	10 496	12 002
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	38	31
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	38	31
					GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GR	2 516	2 578
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS		
	Différences négatives de change				GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU	2 516	2 578
	Total des charges financières (VI)				GV	(2 477)	(2 547)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	8 019	9 456

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SABE Expertises comptables Janvier 2008

AGREMENT DGI C5108,10013

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

D.G.I N°2053 2008

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2008

Désignation de l'entreprise		LANSON GASTRONOMIE SARL		Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	79	67	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	79	67	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(79)	(67)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 220	1 438		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 282 212	1 187 422		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 275 492	1 179 471		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	6 720	7 951		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		UI		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 215	2 700
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
AMENDES		79				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ne pas reporter le montant des cotisations

SARL Experts-comptables Janvier 2006

Designation de l'entreprise		LANSON GASTRONOMIE SARL		Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			
				Augmentations			
				Conséquences d'une dévaluation pratiquée au cours de l'exercice, ou résultant d'une mise en équivalence			
				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	6 283	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	M1	KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	KQ	KR	
				KS	149 158	KT	KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KV	242 603	KW	KX
				KY	66 670	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		LB	1 377	LC	LD
		Matériel de transport *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
		Avances et acomptes	LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	459 806	LO	LP	39 178	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	BG	BM	BT		
		Autres participations	BU	457	BV	BW	
Autres titres immobilisés		IP	IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières		IT	2 456	IU	IV	115	
TOTAL IV		LQ	2 914	LR	LS	115	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		QC	469 003	QH	39 293		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
				Réévaluation légale * en exécution des mises en équivalence			
				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	6 283	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MH	MI	
				MI	161 716	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	269 223	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	66 670	MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	1 377	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
		Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III	LY	NG	498 984	NH	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OU	M7	OW	
		Autres participations	IO	OX	457	OY	OZ
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	2G		
TOTAL IV		13	NJ	3 028	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	OK	OL	508 296		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLESFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 0 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice en cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : LANSON GASTRONOMIE SARL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la part de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette part est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Expert-comptable Janvier 2008

⑥

AMORTISSEMENTS

D.G.I. N° 2055 2008

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LANSON GASTRONOMIE SARL

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		FZ	125 186	QA	11 171	QB		QC	136 357
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	135 916	QE	32 257	QF		QG	168 173
	Matériel de transport	QH	66 670	QI		QJ		QK	66 670
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 377	QM		QN		QO	1 377
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	329 149	QV	43 427	QW		QX	372 576
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		AV	329 149	BP	43 427	BQ		BR	372 576

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	N6	N7	N8	N9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non dérogatoire (NP + NQ + NR)	NW						
		Total général dérogatoire (NS + NT + NU)		NY	Total général dérogatoire (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Expert-comptables Janvier 2008

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2008

Désignation de l'entreprise		LANSON GASTRONOMIE SARL		Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	1A	1B	1C	1D	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	1E	1F	1G	1H	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J	1K	1L	1M	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	6J	6K	6L	6M
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

AGREMENT DGI CS108.10013

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

D.G.I N°2057 2008

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Expert-comptable Janvier 2009

Désignation de l'entreprise : LANSON GASTRONOMIE SARL				Néant ☐ =			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	2 571	UV	2 571	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créances représentatives de titres (Provision pour dépréciation prêtée ou remise en garantie * antérieurement constatée * UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 200	2 200		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	565	565		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 880	4 880		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 000	2 000		
	Charges constatées d'avance		VS	9 677	9 677		
	TOTAUX		VT	21 894	19 323	2 571	
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	90	90			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	36 726	27 363	9 363		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	669	669			
Personnel et comptes rattachés		8C	15 337	15 337			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 673	29 673			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	140	140			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 006	9 006			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8I					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	91 640	82 277	9 363		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	31 925			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : LANSON GASTRONOMIE SARL		Néant ☐	Exercice N, clos le : 31.01.09		
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non déductibles ou déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint moins part déductible* à réintégrer :		WA 6 720	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WB	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*			WD	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)			WE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*			WF	
	Amendes et pénalités (nature : AMENDES)			WG	
	Impôt sur les sociétés et IFA acquittée en 2005 (cf. page 9 de la notice 2032)			WH 1 483	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 II du CGI	L7	WI 1 220
Moins-values nettes à long terme	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15 %, (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WJ 79	
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %, (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)			WK 1 220	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	— Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art. 39-3-3° et 212 du C.G.I.) Zones d'entreprises* (activité exonérée) Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro					
				TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) — imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007) — imposées au taux de 16,5 % (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007) — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures — imputées sur les déficits antérieurs			
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			
		Régime des sociétés mères et des filiales* (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations)			
		Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (régime d'entreprises en difficulté et apaisé)	K9	Entreprises nouvelles 44 années	L2
		Entreprises créées en Corse (art. 208 ancien)	L4	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 ancien A)	L5
		Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208)	K3	Zone franche Corse (art. 44 ancien)	Q1
				Entreprises créées en Corse (art. 208 ancien A)	L3
				Pôle de compétitivité (art. 44 ancien A)	L6
		Zone franche urbaine (art. 44 ancien ou 44 ancien A)	QV		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dérogée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS)					
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) XI 8 130 déficit (II moins I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XN 8 130	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Expert-comptables Janvier 2008

Désignation de l'entreprise		LANSON GASTRONOMIE SARL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés				K5	
Déficits reportables				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	18 024
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Charges à payer					
ORGANIC		9K	1 483	9L	1 372
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	1 483	YO	1 372
		↓ ligne W1		↓ ligne WU	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS
(art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

AGREMENT DGI C5108,10013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D.G.I N°2058-C 2008

Désignation de l'entreprise		LANSON GASTRONOMIE SARL		Néant ☐	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	88 471
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	7 951
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)				
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)			OE	
TOTAL I				OF	96 422
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves			ZB	
	Dividendes			ZD	
	Autres répartitions			ZE	
	Report à nouveau			ZF	
				ZG	96 422
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZH	96 422
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.					
RENSEIGNEMENTS DIVERS					
ENGAGEMENTS		Exercice N :		Exercice N-1 :	
- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		17		YQ	
- Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
- Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
- Sous-traitance				YT	
- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		18		XQ	31 658 28 719
- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	11 182 7 814
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
- Autres comptes				ST	93 528 94 027
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZI	136 367 130 560
- Taxe professionnelle*				YW	17 016 21 015
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		25		YZ	8 542 10 250
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	25 558 31 265
T.V.A.				YY	70 392 65 158
- Montant de la T.V.A. collectée				YZ	58 535 66 411
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					
DIVERS				OB	338 900
- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2007)*				OS	
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					
RÉGIME DE GROUPE *					
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK
				Plus-values à 16,5% (2)	JM
Groupe : résultat d'ensemble.		ID		Plus-values à 15%	JN
				Plus-values à 16,5% (2)	JP
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH
				N° SIRET de la société mère	JJ
- numéro de centre de gestion agréé*		XP			
- Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : handicapés :)		YP	12	11	
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%	
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.L. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0. Si présence de filiales et participations, cocher 1.		ZR	0		

(1) ou 8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.

(2) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007. Les plus-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (art. 2191a du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

D.G.I. N° 2059-A 2008

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LANSON GASTRONOMIE SARL

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés ^①	Valeur d'origine ^②	Valeur nette réévaluée ^③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ^④	Autres amortissements ^⑤	Valeur résiduelle ^⑥
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

I - Immobilisations*				Court terme	Long terme					
Nature et date d'acquisition des éléments cédés (report de la colonne ①)				Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥)	Prix de vente ^③	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	①	②	③	
⑦				⑧	⑨	⑩	⑪	16,5 % (1)	15 % ou 16 %	0 % (2)
I - Immobilisations*	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés				+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans								
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*								
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)										
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑪)							(A)	(B)	(Ventilation par taux)	

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(1) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007

(2) ou 8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Expert-comptable Janvier 2008

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

D.G.I N°2059-B 2008

Neant ☐ 28

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies	N - 3				
		N - 4				
	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 5				
		N - 6				
	(à préciser) au titre de :	N - 7				
		N - 8				
	N - 9					
TOTAL 2						

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant inté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : LANSON GASTRONOMIE SARL

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI) ①*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a series-0 du CGI) ou d'autres éléments d'actifs exclus du régime du long terme
(art. 219 I quater du CGI) ①*.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16% ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice ⑦	Solde des moins-values à reporter col. : ③ + ④ - ⑤ - ⑦
	À 19 % ou à 15% ②	À 8 % (1) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a quater, a series-0 ou a series-0 bis du CGI)* ④	À 15 % ou à 18,5 % (2) ⑤	À 9 % (1) ⑥		
Moins-values nettes N							
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
N - 6							
N - 7							
N - 8							
N - 9							
N - 10							

(1) Uniquement en cas d'exercice ouvert entre le 01/01/2006 et le 31/12/2006, en cas d'exercice ouvert à compter du 01/01/2007, ces colonnes n'ont pas à être servies.

(2) Uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAS/Experts-comptables Janvier 2008

AGREMENT DGI C5102.10013

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

D.G.I N°2059-D 2008

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : LANSON GASTRONOMIE SARL		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 8 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	9					
Plus-values de l'exercice antérieur affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
TOTAL (lignes 9 à 11)	12					
Prélèvements opérés {	13					
	14					
TOTAL (lignes 13 et 14)	15					
Montant de la réserve spéciale (ligne 12 - ligne 15) à la clôture de l'exercice	16					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2008

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SA 02 Experte-comptable Janvier 2008

Désignation de l'entreprise : <u>LANSON GASTRONOMIE SARL</u>		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : <u>01/02/2007</u> et clos le : <u>30/09/2008</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	B2	1 279 861
Production vendue - Biens	A5	
Production vendue - Services	A7	
Production stockée	B5	
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	
Autres produits	B8	97
Transferts de charges de personnels et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8	
TOTAL A	I5	1 279 958
II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	538 616
Variation de stock (marchandises) *	C2	(1 610)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	104 710
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	C6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	106
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	641 821
III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
TOTAL A - TOTAL B	D2	638 137
* voir notice au verso		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGI CS108.10013

D.G.I N°2059-F 2008

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.3.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2008

N° SIRET 3 7 8 8 9 6 4 9 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LANSON GASTRONOMIE SARL

ADRESSE (voie) 110 rue des Blancs-Vilains

CODE POSTAL 93100 VILLE MONTREUIL SOUS BOIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	LANSON	Prénom(s)	MICKAEL
Nom marital		% de détention	25,20	Nb de parts ou actions	126
Naissance: Date	07/06/1977	N° Département	93	Commune	MONTREUIL
Adresse : N°	2	Voie	ALLEE DU NIGER BAT GIACOMO	Code Postal	93100
		Commune	TOULOUSE	Pays	FRANCE
Titre (2)	MLE	Nom patronymique	LANSON	Prénom(s)	CAROLINE
Nom marital		% de détention	23,00	Nb de parts ou actions	125
Naissance: Date	04/06/1980	N° Département	93	Commune	MONTREUIL
Adresse : N°	110	Voie	RUE DES BLANCS VILAINS	Code Postal	93100
		Commune	MONTREUIL	Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

D.G.I N°2059-F 2008

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

LANSON GASTRONOMIE SARL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) M Nom patronymique LANSON Prénom(s) PATRICK
 Nom marital % de détention 49,88 Nb de parts ou actions 249
 Naissance: Date 23/04/1953 N° Département 93 Commune MONTREUIL Pays
 Adresse: N° 110 Voie RUE DES BLANCS VILAINS
 Code Postal 93100 Commune MONTREUIL Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

AGREMENT DGI C5108.10013

D.G.I N°2059-G 2008

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30092008

N° SIRET

3 7 8 8 9 6 4 9 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

LANSON GASTRONOMIE SARL

ADRESSE (voie)

110 rue des Blancs-Vilains

CODE POSTAL

93100

VILLE

MONTREUIL SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PARTIE DÉCLARANT

BASE Entreprises Janvier 2009

Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

5455 Experience Computer, January 2008

AOREMENT DGI CS 108.11013

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

D.G.I N° 2065 bis 2008

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

(À ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)

LANSON GASTRONOMIE SARL

30092008

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts **6**

Payées par la

société elle-même

(a)

Payées par un établissement chargé

du service des titres

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) **7**

(c)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

(d)

4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus **8**

(e)

(À préciser par nature sur les lignes e à h)

(f)

(g)

(h)

5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI **9**

(i)

6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

(j)

7. Montant des revenus répartis **10**

total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :

- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et ses copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.

Pour les

SARL

N° de

société

immatriculée

à chaque

exercice

à l'adresse

ci-dessous

ou en

annexe

à la

déclaration

d'impôt

sur les

sociétés

N° de

société

immatriculée

à chaque

exercice

à l'adresse

ci-dessous

ou en

annexe

à la

déclaration

d'impôt

sur les

sociétés

N° de

société

immatriculée

à chaque

exercice

à l'adresse

ci-dessous

ou en

annexe

à la

déclaration

d'impôt

sur les

sociétés

N° de

société

immatriculée

à chaque

exercice

à l'adresse

ci-dessous

ou en

annexe

à la

déclaration

d'impôt

sur les

sociétés

N° de

société

immatriculée

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

Indemnités forfaitaires

Rebourssements

AGREMENT DGI CS 108.11013
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

D.G.I N° 2065 Ter 2008

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2007

(A ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)

Désignation de l'entreprise : **LANSON GASTRONOMIE SARL**
 et Date de clôture de l'exercice : **30092008**

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les OADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur le OADS 1 au modèle 2040 de 2007, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes perçues dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 11 sur la notice n°2033-NOT, n°2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)	Taux de 8 %* (art. 219 I a quinquième du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Les MVLT relevant du taux de 8 %, puis 0 %, ne sont plus reportables ou imputables pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007.
 * Le taux de 8% ne s'applique que pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007.

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du CGI).

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : []

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (repon du résultat figurant sur le tableau n°2058 A, bis).

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %
[]	[]
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 16,5% (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)
[]	[]
Chiffre d'affaires TTC	[]
[]	[]

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET

AGREMENT DGI C5108.11013
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

D.G.I N° 2065 Ter 2008

Désignation de l'entreprise (A ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)
et Date de clôture de l'exercice
LANSON GASTRONOMIE SARL
30092008

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis avec contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2007, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.	

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 11 sur la notice n°2033-NDT, n°2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a for et a quater du CGI)	Taux de 8 %* (art. 219 I a quinquies du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Les MVLT relevant du taux de 8 %, puis 0 %, ne sont plus reportables ou imputables pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007.

* Le taux de 8 % ne s'applique que pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007.

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (repon du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis).

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou - selon le cas)

plus ou moins-values à long terme afférentes à

des cessions de titre de sociétés à prépondérance

immobilière cotées et imposables au taux de 16,5%

(pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)

Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme

imposable au taux de 0 %

(8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET